

Objet

Le Fonds des bourses de coopération de l'ULB octroie des bourses de doctorat ayant pour but de permettre à des étudiants issus de **pays en développement** d'effectuer leur thèse de doctorat dans une unité de recherche de l'ULB, dans l'optique d'un **retour et d'une valorisation des acquis dans leur pays**.

Financement

Les bourses de doctorat sont octroyées pour une année académique, renouvelable trois fois (sur base d'un dossier de demande de renouvellement). Le montant net de la bourse de doctorat est de 1.926,38 €/mois au 1^{er} janvier 2017 (montant FRIA) et est indexé annuellement.

La bourse n'est octroyée que durant les mois de séjour en Belgique avec un maximum de 6 mois par an. Dans le cas d'une dernière année de thèse et suite à l'analyse d'une demande argumentée, avec assurance de la date de fin de thèse par le promoteur, la CCCI pourra accepter, à titre exceptionnel, une bourse pouvant aller jusqu'à 8 mois maximum.

Le montant mensuel de la bourse couvre tous les frais liés à la bourse : frais de subsistance, frais de logement, frais d'inscription, achat de matériel didactique, frais de voyages internationaux, assurances soins de santé, etc.

Si le candidat bénéficie déjà d'un financement (ce qui constitue un atout), seul un complément peut être octroyé. Le montant du complément est égal à la différence entre le montant net FRIA et le montant net de l'autre financement déjà octroyé.

Date et procédure d'introduction des dossiers

Les dossiers, constitués du **formulaire ad hoc et de ses annexes, doivent être rédigés par le promoteur de thèse ULB et envoyés, par email, AU PLUS TARD le 1er mars de chaque année, à l'adresse suivante : virginie.scheffer@ulb.ac.be**

Conditions d'éligibilité du doctorant pour lequel la bourse est sollicitée

- Le doctorant pour lequel une bourse est sollicitée doit être ressortissant d'un des pays en développement repris dans la liste ci-dessous ;
- Les diplômes de l'ULB doivent être reconnus dans le pays d'origine ;
- Le candidat qui postule doit être titulaire au minimum d'un diplôme de Master ;
- La thèse doit se faire en co-tutelle ou, si ce n'est pas possible, en co-direction avec l'université du pays d'origine.

Composition du dossier pour une *nouvelle candidature*

Le dossier, complété et envoyé par le promoteur, doit comprendre :

- Formulaire à compléter par le promoteur
- Fiche d'information du doctorant (à compléter par le doctorant).
- Curriculum vitae du doctorant.
- Un courrier du co-promoteur Sud confirmant son accord pour la cotutelle ou la codirection.
- S'il ne s'agit pas de la première année de thèse :
 - Un état d'avancement de la thèse ;
 - Le dernier rapport du comité d'accompagnement (réunion par skype si le doctorant n'est pas en Belgique).
- Présentation de l'unité de recherche de l'ULB et de ses activités en matière de coopération au développement.
- Les coordonnées complètes de deux personnes de référence (non membres du comité d'accompagnement !) :
ATTENTION ! : Le candidat boursier et/ou le promoteur doivent envoyer la présentation de la thèse ainsi que le CV du futur doctorant aux deux personnes de référence en leur demandant d'envoyer par courriel séparé et confidentiel un avis sur le projet et sur le candidat à Virginie Scheffer avant la date limite.

Composition du dossier pour la *reconduction* de la bourse

Le dossier doit comprendre :

Par le doctorant :

- Le formulaire dûment complété (un état d'avancement de la thèse y est compris) ;

Par le promoteur ULB :

- Son avis détaillé sur l'état d'avancement de la thèse et sur le travail fourni par le doctorant ;
- Le dernier rapport du comité d'accompagnement sur l'état d'avancement de la thèse ;
- Si le doctorant demande une bourse pour sa dernière année de thèse, le promoteur doit confirmer dans son courrier que la thèse pourra être défendue à l'issue du dernier séjour en Belgique ;

Par le promoteur Sud :

- Son avis détaillé sur l'état d'avancement de la thèse et sur le travail fourni par le doctorant.

Ces documents doivent être envoyés, **EN UN SEUL FICHIER** par E-mail, **par le directeur de thèse**, AU PLUS TARD le 1er mars de chaque année, à l'adresse suivante : virginie.scheffer@ulb.ac.be

CRITERES DE SELECTION :

- a. la qualité scientifique du projet de recherche ;
- b. la pertinence du projet de recherche par rapport à la problématique de développement (comment le projet proposé peut-il répondre à une problématique globale dans un contexte bien précis ?) ;
- c. l'articulation du projet proposé dans la stratégie de l'unité de recherche (qui accueillera le doctorant) dans ses activités de coopération au développement;
- d. l'adéquation entre le projet de recherche proposé et le profil du candidat;
- e. l'optique d'un retour et d'une intégration future dans le pays d'origine.

Liste des pays éligibles pour les bourses de doctorat PED de l'ULB

Algérie	Kenya	St-Kitts et Nevis
Angola	Kiribati	St-Vincent et Grenadines
Anguilla	Laos	Suriname
Bangladesh	Lesotho	Swaziland
Belize	Liban	Syrie
Bénin	Liberia	Tanzanie
Bhoutan	Libye	Tchad
Bolivie	Madagascar	Thaïlande
Botswana	Malaisie	Timor-Leste
Burkina Faso	Malawi	Togo
Burundi	Maldives	Tokelau
Cambodge	Mali	Tonga
Cameroun	Maroc	Tunisie
Cap Vert	Marshall, îles	Tuvalu
Centrafricaine, Rép.	Maurice	Vanuatu
Cisjordanie et bande de Gaza	Mauritanie	Venezuela
Colombie	Micronésie, États fédérés	Vietnam
Comores	Montserrat	Wallis et Futuna
Congo, Rép.	Mozambique	Yémen
Congo, Rép. dém.	Myanmar	Zambie
Cook, îles	Namibie	Zimbabwe
Côte d'Ivoire	Nauru	
Cuba	Népal	
Djibouti	Nicaragua	
Dominicaine, Rép.	Niger	
Dominique	Nigeria	
Égypte	Niue	
El Salvador	Ouganda	
Équateur	Pakistan	
Érythrée	Palau	
Éthiopie	Panama	
Gabon	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Gambie	Pérou	
Ghana	Philippines	
Grenade	Rwanda	
Guatemala	Salomon, îles	
Guinée	Samoa	
Guinée équatoriale	Sao Tomé et Principe	
Guinée-Bissau	Sénégal	
Guyana	Seychelles	
Haïti	Sierra Leone	
Honduras	Somalie	
Indonésie	Soudan	
Irak	Soudan du Sud	
Iran	Sri Lanka	
Jamaïque	Ste Lucie	
Jordanie	Ste Hélène	